



BP 711 – Pointe-Noire
République du Congo
E-Mail: info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Démenti formel concernant la prétendue annulation de la certification ISO 9001 Version 2015 du Port Autonome de Pointe-Noire.

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) souhaite formellement démentir les informations erronées et non fondées circulant sur les réseaux sociaux concernant le retrait de la certification ISO 9001 Version 2015, obtenue en 2018.

Contrairement à ces rumeurs malveillantes, qui semblent émaner de sources peu fiables cherchant à déstabiliser le développement du port, la Direction Générale du PAPN tient à rappeler qu'aucun audit de renouvellement n'a été mené à ce jour pour justifier un retrait ou une quelconque sanction.

Il s'agit en réalité d'une conséquence de la convention de concession qui a été signée avec le groupe ALBAYRAK. En effet, c'est ce groupe, par sa filiale ALPORT Pointe-Noire, qui a désormais la charge de l'activité « ACCUEIL NAVIRE », domaine d'activité de ladite concession pour lequel le PAPN avait été certifié en tant qu'organisme acteur. Cette tâche ayant été concédée, il était désormais impossible pour le PAPN de renouveler un certificat qui était arrivé à la fin de son deuxième cycle.

Cependant, consciente de l'importance des normes internationales en matière de gestion et de performance, la Direction Générale du PAPN a décidé de saisir cette occasion pour enrichir son système de gestion. Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026, elle a opté pour la mise en place d'un Système de Management Intégré (SMI) couvrant des domaines plus étendus.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'intégration des systèmes de management de la qualité, de l'environnement, et de la santé et sécurité au travail, actuellement en phase d'implémentation.

Afin de garantir la réussite de cette démarche, un appel d'offres a été lancé en novembre 2024 pour l'accompagnement dans la mise en place de ce SMI. Les offres soumises sont en cours d'évaluation, dans un cadre rigoureux et transparent, conformément aux standards de bonne gouvernance.

Le Port Autonome de Pointe-Noire, acteur majeur du développement économique national, réaffirme son engagement indéfectible à maintenir sa position stratégique en tant que hub régional, et à renforcer constamment la qualité de ses services, dans le respect des exigences de ses partenaires internationaux et nationaux. Le PAPN continue de travailler avec détermination pour garantir une gestion optimale, conforme aux meilleures pratiques et aux règles régissant les entreprises publiques.

La Direction Générale du PAPN invite l'ensemble des parties prenantes à rester concentrées sur les défis à relever pour l'avenir du port et à ignorer les informations erronées qui n'ont d'autre but que de semer la confusion et de nuire à l'image du port.

Fait à Pointe-Noire, le 21 janvier 2025

Port Autonome de Pointe-Noire
Département Communication et Relations Publiques
Email : info@papn-cg.org